

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 90-142 du 29 Juin 1990

Portant nomination de Monsieur  
Issa Démonlé MOKO en qualité  
du 2ème Secrétaire Général  
Adjoint du Gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,

- VU L'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin,
- VU L'Ordonnance N° 90-002 du 1er Mars 1990 portant dissolution de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire,
- VU L'Ordonnance N° 90-004 du 1er Mars 1990 portant création du Haut Conseil de la République,
- VU Le décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre,
- VU Le décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition,
- VU Le décret N° 90-66 du 2 Mai 1990 fixant la composition des Cabinets du Président de la République du Premier Ministre et des Ministères,
- VU Le décret N° 90-113 du 21 Juin 1990 chargeant Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre et du Ministre de la Défense Nationale,
- SUR Proposition du Premier Ministre,
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Mai 1990,

DECRETE :

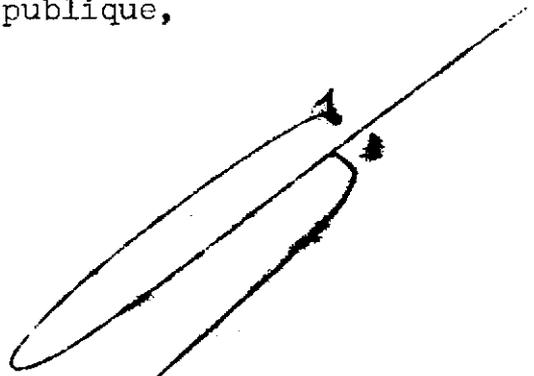
Article 2.- Monsieur Issa Démonlé MOKO est nommé 2ème Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement.

.../...

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

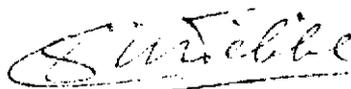
Fait à Cotonou, le 29 Juin 1990

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,



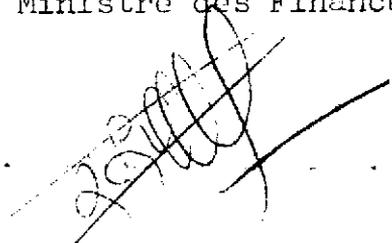
Mathieu KEREKOU

Pour Le Premier Ministre, absent,  
le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale assurant l'intérim,



Jean Florentin V. FELIHO

Le Ministre des Finances,



Idelphonse LEMON

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 CPC-PPC 4 SGG 4 MF 4 AUTRES  
MINISTERES 15 DEPARTEMENTS 6 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE  
3 ICE ET SES SECTIONS 3 DCCT 1 GCONB 1 UNB-EASJEP 2 BN-DAN 2  
INTERESSE 2 JOH B 1.-